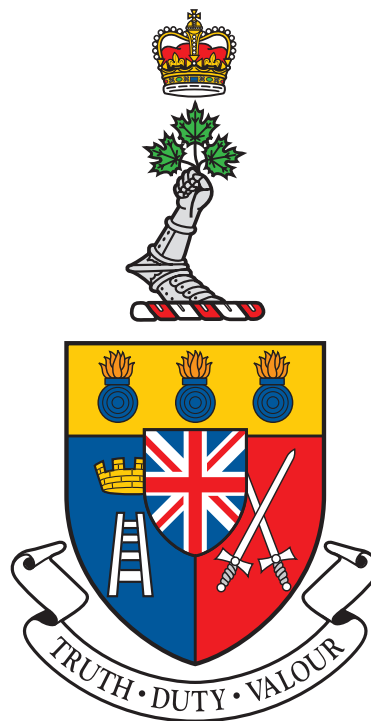


Directives de rédaction de thèse

le 6 mai 2015



VÉRITÉ • DEVOIR • VAILLANCE

Le Collège militaire royal du Canada

Table des matières

1	Introduction	1
2	Structure et principaux éléments de la thèse	2
2.1	Organisation et sections requises	2
2.2	Présentation du corps de la thèse	3
2.2.1	Forme traditionnelle	3
2.2.2	Forme basée sur des articles	3
2.3	Longueur de la thèse	4
2.4	Inclusion de matériel protégé par un droit d’auteur	4
2.5	Exigences détaillées relatives aux sections de la thèse	5
2.5.1	Page de titre	5
2.5.2	Déclaration d’approbation du comité d’éthique	5
2.5.3	Dédicace	7
2.5.4	Remerciements	7
2.5.5	Résumé et « Abstract »	7
2.5.6	Déclaration d’articles en co-rédaction	7
2.5.7	Table des matières	7
2.5.8	Liste des tableaux	8
2.5.9	Liste des figures	8
2.5.10	Autres listes et glossaire	8
2.5.11	Préface	8
2.5.12	Corps du texte	9
2.5.13	Liste des ouvrages de référence ou bibliographie	9
2.5.14	Appendices	9
3	Mise en forme de la thèse	10
3.1	Normes de présentation	10
3.1.1	Titre de la thèse	10
3.1.2	Orthographe et ponctuation	10

3.1.3	Numérotation des chapitres et des segments	10
3.1.4	Citation et liste des ouvrages de référence ou bibliographie	10
3.1.5	Notes	11
3.1.6	Unités de mesure	11
3.2	Mise en page et typographie	11
3.2.1	Format du papier et marges	11
3.2.2	Police	12
3.2.3	Interlignage et justification	12
3.3	Pagination	12
3.4	Marquage de classification de sécurité	13
3.5	Figures et tableaux	13
3.5.1	Légendes des figures et des tableaux	13
3.5.2	Numérotation des figures et des tableaux	13
3.5.3	Disposition et orientation des figures et des tableaux	13
3.5.4	Figures et tableaux de grand format	14
4	Versions électronique et imprimée	15
4.1	Version électronique	15
4.2	Version imprimée	15
4.2.1	Papier	15
4.2.2	Copies pour examen	15
4.2.3	Copies finales	16
4.2.4	Qualité de l'impression	16
4.2.5	Figures en couleurs	16
4.2.6	Pages de grand format et matériel supplémentaire	16
4.2.7	Thèses comportant plusieurs volumes	17
A	Exigences propres au programme	18
A.1	Génie mécanique et aérospatial	18

1 Introduction

Le présent document expose les lignes directrices à suivre pour la rédaction d'une thèse au Collège militaire royal du Canada. Il faut consulter l'Annuaire de la Division des études supérieures et de la recherche pour prendre connaissance des règlements concernant la procédure d'approbation et de dépôt de la thèse, le nombre d'exemplaires, la reliure, la distribution des exemplaires, le droit d'auteur et les questions de confidentialité.

Dans le présent document, le verbe à la forme modale « doit/doivent » (must en anglais) indique une obligation, le verbe à la forme modale « devrait/devraient » (should en anglais) indique une ligne directrice recommandée, mais facultative, et le verbe à la forme modale « peut/peuvent » (may en anglais) indique une action permise.

Tous les écarts concernant les exigences décrites dans le présent document doivent être explicitement approuvés par la Division des études supérieures et de la recherche avant le dépôt de la thèse.

Les exigences propres à chaque programme figurent dans l'Appendice A.

La version principale de la thèse est présentée sous forme de copie électronique qui sera archivée à la bibliothèque du CMRC et à Bibliothèque et Archives Canada. Quelques copies papier peuvent être nécessaires aux fins d'examen de la thèse et un petit nombre de copies papier seront reliées après le dépôt final. Sauf indication contraire, toutes les exigences décrites dans le présent document s'appliquent tant aux copies électroniques qu'aux copies papier.

2 Structure et principaux éléments de la thèse

La thèse ou le mémoire est un document officiel qui présente le résultat d'un projet de recherche. Même si son contenu varie en fonction de la discipline, il comprend normalement l'énoncé d'un problème, la théorie, la méthodologie, les résultats, la discussion, les conclusions et les ouvrages de référence. La thèse doit être un document complet et suffisant en soi, de telle façon qu'elle ne nécessite pas d'autre matériel pour étayer ses constatations.

La thèse doit offrir un compte rendu cohérent d'un projet de recherche, et non un assemblage d'études plus ou moins interreliées. La thèse doit être présentée sous une forme acceptable dans la discipline concernée, démontrer que l'auteur connaît son sujet à fond, et avoir été rédigée selon une approche universitaire scientifique rigoureuse.

2.1 Organisation et sections requises

La thèse doit comprendre les sections suivantes, dans l'ordre indiqué. Certaines de ces sections sont facultatives ou ne s'appliquent pas à toutes les thèses. Voir la section 2.5 pour obtenir une description de chacune de ces sections.

- Page de titre
- Déclaration d'approbation du comité d'éthique (s'il y a lieu)
- Dédicace (facultative)
- Remerciements (optionnels)
- Résumé et « Abstract »
- Déclaration d'articles en co-rédaction (s'il y a lieu)
- Table des matières
- Liste des tableaux (s'il y a lieu)
- Liste des figures (s'il y a lieu)

- Liste des symboles, des abréviations, des acronymes et des sigles, et glossaire (s’il y a lieu)
- Préface (facultative)
- Corps du texte (voir la section 2.2 pour connaître le contenu requis)
- Liste des ouvrages de référence ou bibliographie
- Appendices

2.2 Présentation du corps de la thèse

Le corps, ou partie principale de la thèse doit être présenté sous la forme traditionnelle ou sous la forme basée sur des articles (aussi connu comme la forme manuscrit).

2.2.1 Forme traditionnelle

Sous la forme traditionnelle, la thèse s’organise autour d’une question centrale. Le développement doit comprendre les chapitres suivants

- introduction,
- un examen complet de la littérature pertinente, selon les normes disciplinaires,
- chapitres intermédiaires, selon les besoins, et
- récapitulation et conclusion.

2.2.2 Forme basée sur des articles

Sous la forme basée sur des articles, la thèse est divisée en divers chapitres portant sur des questions connexes. Les chapitres peuvent comprendre des articles publiés, des articles soumis pour publication ou des travaux encore inédits qui sont publiables.

Ces articles seuls ne constituent pas la thèse ; plutôt, la thèse doit contenir du texte supplémentaire qui relie les articles, qui créer un accent unitaire et cohérent, et qui document un seul programme de recherche. Une thèse basée sur des articles sera jugée par les examinateurs comme un document unifié et logiquement cohérent de la même manière qu’une thèse traditionnelle.

Si des articles avec plusieurs auteurs sont utilisés, l’étudiant doit être le contributeur principal de recherche et l’auteur principal, indépendamment de l’ordre des noms d’auteurs figurant sur les articles. Voir aussi la sous-section 2.5.6. Des articles avec plusieurs auteurs ne peuvent pas être utilisés dans plus d’une thèse, soit au CMRC ou ailleurs. Lorsque les élèves ont travaillé en collaboration sur des projets,

il peut être préférable pour chaque élève d'écrire une thèse de forme traditionnelle et d'indiquer les contributions individuelles.

La publication ou l'acceptation pour publication ne dégage en rien le jury de thèse (ou comité examinateur) de sa responsabilité d'évaluer la thèse dans le cadre du processus d'examen, et de recommander ou d'exiger des changements, et n'influence en aucune façon cette responsabilité.

Le corps d'une thèse constituée d'une série d'articles doit comprendre les chapitres suivants

- Chapitre d'introduction à l'ensemble de la thèse.
- Un examen complet de la littérature pertinente, selon les normes disciplinaires. Cela peut être omis que si les articles eux-mêmes fournissent un examen exhaustif de la littérature, qui n'est normalement pas le cas en articles de revue et de conférence.
- Chapitres intermédiaires, qui peuvent être des articles, de la matière supplémentaire, ou une combinaison des deux.
- Dernier chapitre faisant le lien entre les différentes études ainsi qu'avec la discipline concernée ou le champ d'études pertinent.

Les articles publiés et ceux soumis pour publication qui sont intégrés à la thèse doivent être mis en forme de façon à assurer la conformité de l'ensemble de la thèse avec les lignes directrices présentées ici.

Voir la sous-section 2.5.6, la sous-section 2.5.13, et la sous-section 3.1.4 pour d'autres exigences pertinentes à la forme basée sur des articles.

2.3 Longueur de la thèse

La longueur de la thèse varie beaucoup. Les étudiants devraient consulter leur directeur pour savoir quelles sont leurs attentes à cet égard.

2.4 Inclusion de matériel protégé par un droit d'auteur

La Loi sur le droit d'auteur comprend une disposition sur « l'usage loyal » qui permet la reproduction de matériel protégé par un droit d'auteur dans certaines circonstances ; par exemple, pour citer des ouvrages dans le cadre d'un projet d'études, à condition que ces ouvrages soient cités correctement.

Dans certains cas, par exemple si un étudiant souhaite utiliser des travaux qu'il a fait paraître et pour lesquels il a dû céder son droit d'auteur, une permission explicite de la personne qui détient les droits d'auteur peut être requise.

Lorsqu'un étudiant utilise en grande partie des travaux qu'il a déjà fait paraître ou soumis pour publication, une note détaillant la référence bibliographique en question doit être ajoutée.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez les *Lignes directrices de l'ACPPU pour l'utilisation de documents protégés par le droit d'auteur*¹ sur le site Web de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université.

2.5 Exigences détaillées relatives aux sections de la thèse

Les paragraphes qui suivent présentent les directives à respecter concernant le contenu des sections principales. Chaque section principale doit commencer sur une nouvelle page.

2.5.1 Page de titre

La Figure 2.1 ci-dessous présente un exemple de page de titre pour une thèse rédigée en français. Tous les éléments illustrés dans cette figure doivent être présentés tel quel, à l'exception des sous-titres et de ce qui suit le nom de l'auteur, ces deux renseignements étant optionnels. Les étudiants civils ne devraient rien inscrire à l'endroit prévu pour ajouter le grade.

Les titres en français et en anglais doivent être fournis. Pour une thèse rédigée en français, le titre en français doit paraître au-dessus du titre en anglais. L'ordre est inversé pour une thèse rédigée en anglais.

Le nom au complet de l'auteur, soit son nom de famille et tous ses prénoms, devrait figurer sur la page de titre. Au minimum, son prénom usuel et son nom de famille doivent être inscrits au long ; des initiales peuvent être utilisées pour ses autres prénoms. Aucun surnom ne doit figurer sur la page de titre.

Le titre du diplôme doit être indiqué en entier, tel qu'il est inscrit dans l'Annuaire de la Division des études supérieures et de la recherche. « Doctorat en philosophie » (sans mention du domaine d'études) est le titre du diplôme obtenu par tous les candidats au doctorat.

Le mois au cours duquel la version finale de la thèse est déposée pour archivage ainsi que l'année constituent la date. Seules ces deux informations apparaissent sur la page de titre.

2.5.2 Déclaration d'approbation du comité d'éthique

Lorsqu'un projet de recherche sur des êtres humains a été mené dans le cadre de la thèse, la phrase suivante doit être inscrite sur la première page : « Le projet

1. <http://www.caut.ca/fr/accueil>

2.5. Exigences détaillées relatives aux sections de la thèse

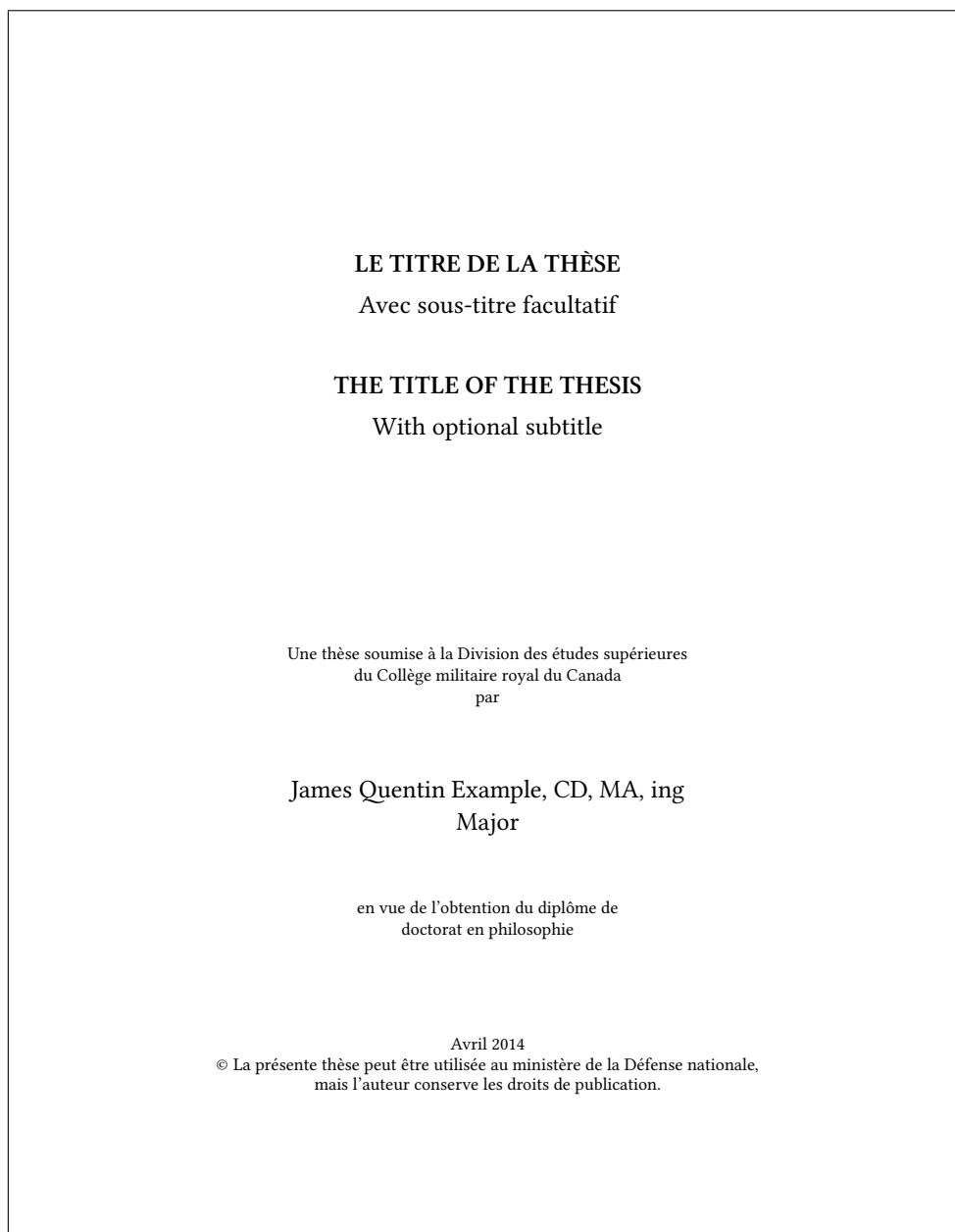


FIGURE 2.1 : Un exemple de page de titre pour une thèse rédigée en français.

2.5. Exigences détaillées relatives aux sections de la thèse

de recherche sur des êtres humains dont il est question dans la présente thèse a été mené avec l'autorisation du comité d'éthique de la recherche du Collège militaire royal du Canada ».

2.5.3 Dédicace

La thèse peut comprendre une page de dédicace, qui ne doit porter aucun titre. Le texte doit être bref.

2.5.4 Remerciements

La thèse peut comprendre une page de remerciements, intitulée « Remerciements », dans laquelle l'auteur fait part de son appréciation et reconnaît l'aide particulière reçue. L'auteur devrait limiter le nombre de personnes à remercier. Le texte ne doit contenir aucun commentaire déplacé.

2.5.5 Résumé et « Abstract »

La thèse doit comprendre un résumé portant le titre « Résumé ». Le résumé devrait comporter les renseignements suivants : un énoncé du sujet de recherche, une brève description de la recherche et de la méthodologie utilisée, un résumé succinct des résultats, une courte discussion sur ces résultats et une courte phrase sur les principales conclusions. Le résumé ne doit pas comprendre de formule mathématique, de diagramme, de figure ou de renvoi.

Dans le cas d'une thèse rédigée en français, le résumé est immédiatement suivi d'une traduction en anglais intitulée « Abstract ». Dans le cas d'une thèse rédigée en anglais, la page du résumé en anglais (Abstract) précède celle du résumé en français.

2.5.6 Déclaration d'articles en co-rédaction

Une thèse présentée sous la forme basée sur des articles peut contenir des textes rédigés par l'étudiant en collaboration avec une ou plusieurs autres personnes. Dans ce cas, l'étudiant doit indiquer explicitement sa contribution aux articles. La véracité de toute déclaration de co-rédaction doit être attestée par le directeur ou les directeurs de thèse au cours de l'examen.

2.5.7 Table des matières

La table des matières doit énumérer toutes les sections et sous-sections de la thèse, y compris les appendices, sauf la page de titre, la page de dédicace et la table des matières elle-même. Elle doit être intitulée « Table des matières » ou « Contenu ».

Tous les titres de sections, de parties, de segments, de chapitres et de paragraphes principaux doivent être formulés exactement comme ils le sont dans le corps de la thèse.

2.5.8 Liste des tableaux

Si la thèse contient des tableaux, une page intitulée « Liste des tableaux » doit être ajoutée. Elle doit comprendre exactement les mêmes numéros que ceux inscrits au-dessus des tableaux dans le corps du texte et dans les appendices, ainsi que les numéros de page où apparaissent les tableaux. Pour chaque tableau, la légende exacte tirée du texte ou une version abrégée doit être ajoutée à la liste des tableaux.

2.5.9 Liste des figures

Si la thèse contient des figures, une page intitulée « Liste des figures » doit être ajoutée. Elle doit comprendre exactement les mêmes numéros que ceux inscrits sous les figures dans le corps du texte et dans les appendices, ainsi que les numéros de page où apparaissent les figures. Pour chaque figure, la légende exacte tirée du texte ou une version abrégée doit être ajoutée à la liste des figures.

2.5.10 Autres listes et glossaire

Une thèse contenant un nombre important de symboles doit inclure une nomenclature (liste des symboles). Une thèse contenant un nombre important d'abréviations ou d'acronymes doit inclure une liste des abréviations et acronymes. Une thèse contenant le vocabulaire non normalisé important doit inclure un glossaire. Les symboles, les abréviations, les acronymes ou les mots définis dans ces listes doivent être présentés par ordre alphabétique. Pour les symboles, l'ordre devrait être symboles minuscules, symboles majuscules, symboles grecs, symboles d'autres langues, et les indices et les exposants.

Ces listes doivent porter le titre approprié, à l'instar de la liste des figures. Chaque liste devrait être présentée en deux colonnes. La première colonne devrait être juste assez large pour y inscrire le plus long des termes (mot, abréviation, acronyme ou symbole) à être défini. La deuxième colonne doit occuper le reste de la largeur de la page et doit contenir la définition ou l'explication. Il devrait y avoir un espace d'au moins 6 mm entre les deux colonnes.

2.5.11 Préface

La thèse peut comprendre une préface. Cette page doit porter le titre « Préface » et devrait présenter des renseignements que l'auteur désire faire connaître au lec-

teur avant que celui-ci lise la thèse.

2.5.12 Corps du texte

Consultez la section 2.2 pour connaître le contenu requis au développement de la thèse. Chaque chapitre doit commencer sur une nouvelle page et devrait comporter un intitulé formé du numéro et du titre du chapitre, par exemple « 1 Introduction ».

2.5.13 Liste des ouvrages de référence ou bibliographie

Dans les thèses de la forme traditionnelle ainsi que les thèses de la forme basée sur des articles, tous les ouvrages cités dans le texte ou les appendices doivent figurer dans une seule liste des ouvrages de référence ou bibliographie consolidée. La liste des ouvrages de référence ou la bibliographie doit porter le titre approprié.

2.5.14 Appendices

Les appendices peuvent être inclus, au besoin, pour présenter de la matière complémentaire. Cette section peut être séparée de la section précédente par une page couverture portant le titre « Appendices » (ou « Appendice » s'il n'y en a qu'un). Chaque appendice doit commencer sur une nouvelle page intitulée « Appendice » (ou « Appendice A », « Appendice B », etc., s'il y a plus d'un appendice).

3 Mise en forme de la thèse

3.1 Normes de présentation

Les étudiants devraient observer les règles fournies dans un guide de présentation de documents approprié à leur programme d'études. Si des règles contenues dans un tel guide diffèrent des exigences énoncées dans le présent document, ce dernier a préséance.

3.1.1 Titre de la thèse

Le titre de la thèse ne doit pas comporter d'acronyme, d'abréviation ou de symbole ; tous les mots doivent être écrits au long. Il faut donc écrire « Organisation des Nations Unies », et non « ONU ». Cette règle ne s'applique pas lorsqu'il s'agit d'une marque de commerce, par exemple « CANDU ».

3.1.2 Orthographe et ponctuation

La thèse doit respecter les règles d'orthographe et de ponctuation du français canadien ou international si elle est rédigée en français ; ou de l'anglais canadien, britannique ou américain si elle est rédigée en anglais. Le même ensemble de règles doit être utilisé du début à la fin.

3.1.3 Numérotation des chapitres et des segments

La numérotation ou le lettrage ainsi que la position des différents niveaux de titre doivent être constants tout au long de la thèse.

3.1.4 Citation et liste des ouvrages de référence ou bibliographie

Les ouvrages de référence doivent être cités dans un style académique convenant à la discipline concernée. Dans le même ordre d'idées, la présentation de l'informa-

tion bibliographique doit être présentée dans la liste des ouvrages de référence ou la bibliographie dans un style académique convenant à la discipline concernée.

3.1.5 Notes

Les notes doivent être présentées dans un style académique convenant à la discipline concernée. Les notes peuvent être placées au bas des pages (notes en bas de page) ou à la fin de la thèse, avant la bibliographie (notes en fin d'ouvrage).

3.1.6 Unités de mesure

L'utilisation des unités de mesure dans la thèse doit respecter la pratique courante adoptée dans le domaine d'études concerné. Le Système international d'unités (SI) doit toujours être utilisé lorsque cela est possible. Lorsqu'une raison exceptionnelle justifie l'utilisation d'une unité en dehors du SI, cette unité doit être définie en tant qu'unité SI à sa première occurrence ou dans le glossaire.

La présentation des unités de mesure doit respecter les règles d'écriture précisées dans la section 5.1 de *la Brochure sur le SI*¹ publiée par le Bureau International des Poids et Mesures.

3.2 Mise en page et typographie

3.2.1 Format du papier et marges

Les thèses doivent être formatées pour impression sur papier format commercial standard américain, c'est-à-dire sur des feuilles d'environ 216 mm de large sur 279 mm de haut.

Tous les pages contenant le texte corps de la thèse doivent avoir les marges communs, et

- les marges du haut, du bas, de droite et de gauche de la page doivent être entre 32 mm et 43 mm, avec les marges de 43 mm préféré ;
- les marges de gauche et de droite doit être de même grandeur ; et
- le texte corps, les figures, les tableaux et les autres illustrations doivent être contenus à l'intérieur des marges.

Les pages qui ne contiennent que les figures, les tableaux et les illustrations peuvent avoir des marges différentes d'une largeur d'au moins 15 mm.

Les entêtes automatiques, les numéros de page et les éléments supplémentaires peuvent être placés dans les marges, mais doivent être à au moins 15 mm des bords de la page.

1. <http://www.bipm.org/fr/publications/si-brochure/>

3.2.2 Police

La taille de la police du texte principal doit être de 11 points ; celle des légendes, des notes en bas de page, des graphiques et des figures doit être d'au moins 9 points. Les caractères étroits ne doivent pas être utilisés.

Une police à empattement et bien espacée, comme Times, devrait être utilisée pour le texte principal. Les polices à espacement fixe ne doivent pas être utilisées pour le texte principal ; cependant, on peut toutefois s'en servir pour représenter des codes informatiques.

Les titres des sections principales, des chapitres, des segments et des sections, ainsi que les légendes des figures et des tableaux devraient se démarquer clairement du texte et peuvent être d'une taille et d'un style différents.

Les styles de police utilisés pour le texte et les titres doivent être les mêmes tout au long de la thèse.

3.2.3 Interlignage et justification

L'ensemble de la thèse doit être rédigé à simple interligne, et les lignes du texte principal doivent être séparées par au plus 13 points, mesurés du bas d'une ligne au bas de la ligne suivante (c.-à-d. interligne de 13 points). Un ratio similaire doit être respecté pour les interlignes des parties du texte où des polices plus petites sont utilisées. Pour la plupart des systèmes de traitement de texte, l'option d'interlignage simple par défaut répond à cette exigence.

Il doit y avoir une ligne de blanc entre chaque entrée de la liste des ouvrages de référence ou de la bibliographie.

L'ensemble du texte de la thèse doit être soit aligné à gauche, soit entièrement justifié, de façon constante. Le texte de la dédicace (voir section 2.5.3) devrait être centré.

Les légendes des figures et des tableaux et les titres des chapitres, des segments et des sections peuvent également être centrés.

3.3 Pagination

Toutes les pages de la thèse doivent être numérotées consécutivement, à l'exception de la page de titre. Le numéro « i » est attribué à celle-ci, même s'il n'y apparaît pas. Les pages liminaires (de la page de dédicace à la préface, s'il y a lieu) doivent être numérotées en chiffres romains minuscules (ii, iii, etc.). Le reste de la thèse, à partir de la première page du premier chapitre, doit être numéroté en chiffres arabes (1, 2, 3).

3.4 Marquage de classification de sécurité

Si une thèse est classifiée, la cote de classification de sécurité appropriée doit figurer sur la page de titre ainsi que dans le corps de la thèse conformément aux directives de sécurité en vigueur.

3.5 Figures et tableaux

3.5.1 Légendes des figures et des tableaux

Toutes les figures et les tableaux doivent être accompagnés d'une légende commençant par le mot « Figure » ou « Tableau », en lettres majuscules, suivi du numéro de la figure ou du tableau puis d'une brève description.

Les légendes des figures doivent être placées sous la figure ; les légendes des tableaux doivent être placées au-dessus des tableaux. Une ligne de blanc doit séparer la légende de la figure ou du tableau qu'elle accompagne.

3.5.2 Numérotation des figures et des tableaux

Un numéro unique doit être attribué à toutes les figures, y compris celles qui sont comprises dans les appendices, et on doit faire de même pour tous les tableaux. L'ordre des numéros de figures doit être distinct de l'ordre des numéros de tableaux. Les numéros doivent être attribués successivement aux figures et aux tableaux en chiffres arabes.

Des numéros consécutifs (p. ex., Tableau 42) ou des numéros composés dont le premier chiffre renvoie au numéro de chapitre (p. ex., Tableau 3.5) devraient être utilisés.

3.5.3 Disposition et orientation des figures et des tableaux

Les figures et les tableaux devraient être insérés le plus près possible du texte pertinent, mais pas avant que le texte ne réfère pour la première fois à la figure ou au tableau.

Dans la mesure du possible, ils devraient être orientés à la verticale, comme le texte. S'ils sont plus larges que hauts, ils peuvent être orientés à l'horizontale (orientation paysage). Dans ce cas, le bas de la figure ou du tableau doit être sur le côté droit de la page.

3.5.4 Figures et tableaux de grand format

Les figures et les tableaux qui ne peuvent pas être rendus lisibles sur la grandeur de page normale peuvent être formatés pour des pages de grand format. Voir la section 4.2.6 pour obtenir plus de renseignements sur les copies papier des pages de grand format.

Les tableaux qui sont trop longs pour figurer sur une seule page devraient être divisés et être présentés sur plus d'une page, l'une à la suite de l'autre.

4 Versions électronique et imprimée

4.1 Version électronique

La version électronique de la thèse doit être présentée sous la forme d'un seul fichier en format PDF d'Adobe. Le fichier doit être compatible avec la version 5.0 d'Adobe Acrobat ou une version plus récente. Les fichiers en format PDF générés par la suite Microsoft Office, PDFLaTeX ou XeLaTeX, seront normalement acceptés si le résultat final ne comporte qu'un seul fichier. Si le résultat final comporte de nombreux fichiers, ces derniers doivent être assemblés avant le dépôt.

Le matériel supplémentaire, comme les vidéos, les enregistrements audio et les codes sources, peut être fourni dans des fichiers distincts du document principal. Conformément aux politiques actuelles, ce matériel ne fera pas partie du registre permanent conservé à Bibliothèque et Archives Canada.

4.2 Version imprimée

4.2.1 Papier

Les copies pour examen et les copies finales pour reliure doivent être imprimées sur du papier blanc format commercial standard. Un seul type et une seule qualité de papier doivent être utilisés pour tout le document, sauf pour les figures en couleurs qui peuvent être sur du papier différent, au besoin (voir la section 4.2.5).

4.2.2 Copies pour examen

Toutes les copies papier fournies aux examinateurs doivent être imprimées recto seulement pour que ces derniers puissent inscrire leurs commentaires au verso des pages.

4.2.3 Copies finales

Les copies finales à relier doivent être imprimées sur des feuilles blanches d'une épaisseur suffisante pour être opaques. Elles devraient être imprimées recto-verso, mais elles peuvent être imprimées recto seulement. Un papier de bonne qualité, sans acide et contenant au moins 25 % de coton (papier à haute teneur en chiffons) devrait être utilisé.

4.2.4 Qualité de l'impression

Sur les copies imprimées de la thèse, les caractères doivent être noirs, pleins, toujours nets, denses et sans ombrage. Les impressions faites à l'aide d'une imprimante laser sont généralement acceptables.

4.2.5 Figures en couleurs

Les figures en couleurs devraient être reproduites directement sur le papier approprié et respecter les exigences relatives à la dimension des pages. Sinon, elles peuvent être assemblées sur du papier épais de la dimension appropriée à l'aide de la méthode de montage à sec.

4.2.6 Pages de grand format et matériel supplémentaire

Si des pages de grand format doivent tout de même être utilisées, elles doivent être pliées correctement pour être insérées dans le document ou être placées dans une pochette en troisième de couverture. Les plis doivent être faits à au moins 15 mm des bords du format de papier standard, pour permettre le rognage. Il devrait y avoir le moins de plis possible.

Les pages de grand format qui ne sont pas insérées dans le document et le matériel supplémentaire non imprimé, comme les supports informatiques, les acétates, les diapositives et autres, doivent être placés dans des pochettes en troisième de couverture. Comme ce matériel peut être éparpillé, il doit être mis dans une enveloppe scellée portant le nom complet de l'étudiant et le titre de la thèse, et doit être remis avec celle-ci. Une seule enveloppe contenant l'ensemble du matériel supplémentaire doit être jointe à chaque exemplaire de la thèse.

Le matériel supplémentaire sur support électronique doit être identifié au moyen d'étiquettes électroniques et matérielles comprenant le titre de la thèse, le nom de l'auteur, le nom de l'établissement et la date. La description de tout matériel supplémentaire électronique, soit les noms et les formats de fichier et une brève description du contenu, devrait être incluse en appendice de la thèse et dans un fichier de type « Lisez-moi » joint au support informatique lui-même.

4.2.7 Thèses comportant plusieurs volumes

Une thèse de plus de 400 pages doit être reliée en deux volumes ou plus. Chaque volume, contenant au maximum 400 pages, doit comporter une page de titre et une table des matières. Les autres pages liminaires ne sont présentes que dans le volume I. La numérotation des pages doit se poursuivre d'un volume à l'autre. La séparation entre les volumes doit se faire à la fin d'une section principale. Les pages de titre de tous les volumes doivent être identiques, à l'exception des mots « Volume I », « Volume II », et ainsi de suite, qui apparaissent immédiatement sous le titre. Les pages de titre des volumes II, III et suivants ne sont ni comptées ni numérotées.

A Exigences propres au programme

A.1 Génie mécanique et aérospatial

Une thèse de doctorat dans un programme de Génie mécanique et aérospatial doit comprendre une section intitulée « Contribution au domaine » immédiatement après le résumé et « Abstract ». Cette section doit énoncer de façon claire et explicite la contribution de la thèse au domaine, c'est-à-dire les connaissances scientifiques nouvelles et originales et/ou les innovations en génie qu'elle comporte. Une sous entête distincte devrait être attribuée à chaque contribution importante.